Parc Chedeville

Situé dans l’Oise, à 50 km au nord de Paris, le parc Chédeville vous propose, dans un espace sécurisé, des **activités ludiques pour tous les âges**.

Ouvert au public d’avril à novembre, il permet aux familles de disposer d’un lieu où se balader, pique-niquer, où les enfants peuvent jouer en toute sécurité. **L’entrée du parc est gratuite.**

D’une **superficie de six hectares**, vous pouvez y pratiquer une multitude d’activités en famille ou entre amis : tir à l’arc, trampoline, parcours aventure, structure gonflable, pumptrack...

Le Parc Chédeville se digitalise !

Depuis le 8 juillet vous pouvez réserver les activités payantes du Parc directement en ligne.

Simple et rapide : payez en ligne en avance et recevez vos billets dans votre boite mail. Le jour J, inutile de passer à l'accueil, une simple présentation du QR code sur votre billet à l'animateur et vous pouvez démarrer votre activité !

Grâce à la réservation en ligne, vous bénéficiez :

- D'un parcours entièrement sécurisé, de la réservation au paiement en ligne.
- D'un accès direct à l'activité, sans file d'attente.
- D'une place assurée le jour J sur les activités qui vous plaisent.
- D'un accès simplifié, imprimez vos billets ou présentez-les directement sur votre smartphone.

Les activités gratuites

- Pumptrack
- Pistes d'apprentissage du vélo
- Potager pédagogique
- Parcours des 5 sens Arboretum
- Mare pédagogique
- Labyrinthe végétale
- Parcours d’orientation
- Tyrolienne
- Table de ping-pong
- Aire de jeux
- Terrain multi-sports pour enfants de 5 à 11 ans
- Terrain multi-sports pour enfants de plus de 11 ans
- Aire de fitness
- Espace pique-nique en accès libre

Les activités payantes

- Parcours aventure
- Location turbo-paddler
- Location kayak
- Tir à l’arc
- Trampolines
- Structures gonflables
- Benji éjection
- Petits vélos, trottinettes
- Rollers
- Golf miniature
- Activité mini-fermier
- Pass ARC

Réservez vos activités

Louer un kiosque pique-nique

Toute réservation de kiosque se fera soit aux jours et horaires d’ouvertures au public directement au chalet d’accueil soit en ligne. La réservation ne sera effective qu’une fois le paiement effectué. Aucun remboursement ne sera possible. Le règlement de fonctionnement sera à signer le jour de la réservation.

	Résidents Vallée dorée	**Extérieurs Vallée dorée**
Petit kiosque : 6 personnes maximum (enfants et adultes compris)	25 €	30 €
Grand kiosque : 12 personnes maximum (enfants et adultes compris)	30 €	35 €

Réserver un petit kiosque

Réserver un grand kiosque

RÉSERVATION NI ÉCHANGEABLE NI REMBOURSABLE

Quelques règles de fonctionnement :

- Il est formellement interdit de faire usage de confettis, clous ou punaises, décoration en tout genre (ballons, arche, banderoles…) ; de rapprocher les tables de pique-nique du parc vers le kiosque ; d’installer des structures de jardin (barnum, tonnelle, tables, piscine…) ; d’entrer dans l’enceinte du parc avec son véhicule ; d’installer un dispositif sonore (musique, enceinte portable, sono)
- Un kiosque par famille
- La grille de barbecue doit être rendue propre (à apporter à l’accueil avant 18h)
- Le ramassage des déchets, nourriture, mégots, etc est obligatoire.
- Le kiosque doit être libéré pour 18h maximum.

Le Parc en images

Foire aux questions

Le parc est-il ouvert toute l’année ?

Non, il est ouvert de début avril à fin octobre.

Y a-t-il un point de restauration dans le parc ?

Non, il y a uniquement un stand de vente de crêpes et de glaces l'après-midi. Des aires de pique-nique sont installées dans le parc.

Peut-on venir avec son animal de compagnie ?

Non, les animaux de compagnie ne sont pas admis dans l'enceinte du parc, même tenus en laisse.

Quelles sont les activités réservables en ligne ?

Seules les activités payantes sont réservables en ligne. (Hors les locations de vélos, rollers et trottinettes qui se font sur place en fonction des disponibilités du matériel.)

Les activités gratuites sont accessibles le jour J sans réservation.

Quels sont les moyens de paiement possibles ?

Vous pouvez payer en :

- CB
- Chèque
- Espèces
- Chèques vacances directement à l'accueil du parc.

Les activités sont également réservables en ligne.

Peut-on rentrer son véhicule dans le parc pour décharger son véhicule quand on organise un pique-nique ?

Non.

Peut-on privatiser le parc ?

Non, mais le parc dispose d'un espace locatif qu'il est possible de louer.

Je loue un kiosque pour un anniversaire. Puis-je le décorer ?

Non, les décorations ne sont pas autorisées.

Je loue un kiosque : puis je mettre de la musique ?

Non, ce n’est pas possible. Il convient de respecter la tranquillité de l’ensemble des visiteurs.

J’ai réservé et payé en amont la location d’un kiosque, mais les conditions météorologiques annoncées sont désastreuses, puis-je être remboursé ou puis-je changer la date ?

Non, la date ne peut être changée et aucun remboursement n’est possible.

Puis-je apporter mon barbecue ?

Non, les seuls barbecues autorisés sont ceux du parc, aménagés sur les espaces des kiosques.

Quels sont les horaires d’ouverture du Parc ?

D'avril à fin septembre

- Samedi et dimanche de 10h à 19h
- Mercredi et jours fériés de 11h30 à 19h
- Vacances printemps et été du lundi au vendredi de 11h30 à 19h, samedi et dimanche de 10h à 19h

De fin septembre à début novembre

- Mercredi, samedi et dimanche de 11h30 à 17h30
- Vacances Toussaint (zone B) tous les jours de 11h30 à 17h30

FERMETURE ANNUELLE DE NOVEMBRE À AVRIL.

Détail des dates ici.

À partir de quelle date puis-je réserver les activités ?

Pour les activités payantes, 5 jours avant.

Pour les espaces locatifs, vous pouvez réserver à partir d'un an en avance.

Et pour les kiosques, 2 mois avant.

Puis-je venir avec mon propre vélo/trottinette ?

Oui, l’accès à la pump track est gratuit.

Si besoin, des kits de protection sont en vente à l’accueil.

Pensez à vous munir de votre casque !

Les engins motorisés/électriques sont-ils autorisés dans le parc ?

Non.

L’accès à la ferme est-il gratuit ?

Non, mais les animaux sont visibles à l’extérieur de la ferme.

Il est néanmoins possible de participer à l’activité "mini fermier" (activité payante) en présence d’un animateur.

Peut-on monter à 2 dans un kayak ?

Oui, si chaque participant a un ticket.